

Discours de Pierre Bédier

Séance du Conseil général des Yvelines du vendredi 11 avril 2014

Mesdames et Messieurs les Conseillers Généraux,

Mes Chers Collègues,

Après vous avoir remercié de votre confiance qu'il me soit permis de rendre hommage à Alain Schmitz.

Dans un temps pas si lointain, celui où il était bon de « faire ses humanités », nos professeurs nous apprenaient le sens de l'intérêt général qui plongeait ses racines dans la Rome Antique : l'action publique se définissait simplement comme un pouvoir au service des autres qui s'exerçait dans un temps limité. Fidèle à ces principes fondamentaux, Alain Schmitz a mené à terme sa mission avec courtoisie, tact et souci du bien commun. Il aura, j'en suis sûr, et je m'y emploierai, de toutes mes forces, à mener d'autres missions au service des Yvelines et des Yvelinois.

Car c'est bien la passion des Yvelines et du service aux Yvelinois qu'Alain et moi avons en partage, héritage direct de celui qui nous mena où nous sommes, Franck Borotra.

Cette passion exige aujourd'hui, en priorité, la défense de l'Institution Départementale, cette Institution qu'un premier ministre fraîchement nommé et dont l'espérance de vie gouvernementale fait déjà l'objet de toutes les supputations veut supprimer...en 2021 !!! C'est-à-dire hors de ce mandat présidentiel et à la veille d'une autre élection présidentielle, bref avec toutes les chances de succès de son côté....

Entendons nous bien : lorsque j'évoque le Département je ne veux pas parler d'une institution figée, vestige d'un passé administratif révolu immuable dans ses missions comme dans ses frontières mais d'une Collectivité moderne et indispensable, charnière nécessaire entre le global et le local, entre la Carte et le Territoire, entre l'échelon stratégique de la Région et celui de la proximité communale et intercommunale, entre le citoyen et l'habitant.

La France a développé siècle après siècle une organisation administrative puissante et originale, fruit de son histoire et de sa géographie.

A l'heure où des remises en question sont indispensables pour mieux gérer un argent public raréfié par les choix passés dont nous n'avons plus forcément les moyens aujourd'hui et par les erreurs de politique économique actuelles, il convient de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

Ce ne sont pas les conseils généraux qui ruinent la Nation : dans un département comme le nôtre, le fonctionnement de l'Assemblée Départementale n'excède pas le millième de notre budget général. Ce qui coûte ce sont les missions que nous confie la loi qui devront être remis en cause si on veut vraiment réduire et durablement la dépense publique.

L'incapacité de la France à supporter le coût de sa protection sociale n'est pas de notre fait. Dans le même ordre d'idée permettez-moi de m'interroger sur la réforme des rythmes scolaires. On ne sait toujours pas à quels besoins elle répond mise à part faire la quasi-unanimité contre elle et ce pour un coût supplémentaire exorbitant. Pourtant nos missions touchent à l'essentiel : à l'éducation de nos enfants, à la solidarité avec nos anciens, avec les victimes de la vie, avec les laissés pour compte de la société, à la sécurité des biens et des personnes, à la réalisation des investissements indispensables aux entreprises comme aux citoyens.

Je me demande parfois si les partisans de la suppression du département vivent dans la même société que nous et ce qu'ils connaissent de ces déchirures du tissu social auxquels nous confronte chaque jour l'exercice de nos mandats et nos responsabilités !

Vous l'aurez compris, à mes yeux, le Département n'a pas à servir de victime expiatoire, au contraire !

Maintenant, et si l'on veut améliorer notre gestion, même si toutes les données comparées prouvent que nous sommes un Département exemplaire pour la modération de ses coûts de structure, pour notre part, nous y sommes prêts. Nous ne nous déroberons pas à l'indispensable effort de redressement et de maîtrise de la dépense publique auquel notre pays est confronté. Nous y sommes prêts ! Nous sommes prêts à le faire avec ambition et imagination.

Les doublons entre les conseils généraux et les caisses d'allocations familiales sont légions et bien fusionnons les ! La Métropole de Paris est une technostructure supplémentaire dont on peut se demander en quoi elle fera mieux que nos institutions actuelles et bien supprimons la ! Pourquoi empêcher des rapprochements, par fusion ou par association de plusieurs départements d'une même région qui partageraient les mêmes principes de gestion et les mêmes objectifs de solidarités humaine et territoriale ?

Je fais naturellement référence au projet des départements socialistes du Nord et du Pas-de-Calais. Rien ne doit être écarté à priori dans l'actuel effort National de redressement.

Et ce qui est valable dans nos relations aux autres institutions l'est aussi à l'intérieur de notre Institution.

Je veux ici rendre un juste hommage à nos personnels qui remplissent leurs missions avec compétence, discipline et bonne volonté. Qu'ils trouvent dans mes propos l'expression de ma reconnaissance.

Je veux leur dire aussi que dans la nécessaire et permanente optimisation de notre fonctionnement il faudra de la créativité, de la transversalité, de la réactivité ;

Ils pourront compter sur ma volonté d'écouter, de dialoguer avec tous, de prendre des décisions justes qui n'auront pas d'autres objectifs que de rapprocher, et d'abord physiquement, l'Institution Départementale des Yvelinoises et des Yvelinois.

La légitimité de notre Institution ne peut reposer que sur la satisfaction des habitants que nous avons la mission de servir.

Demain, plus proches d'eux, nous les servirons mieux. C'est en tout cas la feuille de route que je fixe au nouveau Directeur général qui prendra ses fonctions lundi.

Sans bouleversements inutiles mais sans conservatisme stérile, il lui appartiendra de mettre en œuvre sous mon autorité l'adaptation de notre administration et de nos politiques à nos ambitions pour les Yvelines et les Yvelinois.

Et de l'ambition, il en faut, envers et contre tout. Quelles que soient les difficultés budgétaires, quelles que soient les réticences au changement, l'ambition est le moteur de l'action publique.

Ambition pour améliorer notre mission de solidarité humaine. J'ai la conviction que l'innovation peut concerner également le secteur social, et cette innovation sociale peut nous permettre, en redéployant des crédits à l'efficacité marginale, de faire mieux avec moins.

Par exemple, qui d'entre nous n'est pas conscient que les freins à la mobilité des femmes et des jeunes sont une raison importante du chômage ? Nous agissons pour les lever. Prochainement, je vous proposerai des mesures nouvelles favorisant l'obtention du permis de conduire.

Egalement des mesures d'aides pour la garde d'enfants des mamans en recherche de travail.

Avec l'Etat, nous entreprendrons au plus vite des actions de mobilisation pour élargir le nombre des emplois aidés.

Ce pansement de notre société malade du chômage de masse ne doit malheureusement pas être négligé même s'il est dramatiquement insuffisant.

Ambition également dans la mise en œuvre des solidarités territoriales.

Les deux tiers de notre espace départemental sont composés de surfaces agricoles et forestières, or leurs ressources fiscales sont rares bien que leur rôle économique soit bien réel. Alors que la loi de métropolisation de la Région Parisienne va faire grossir les Communautés d'Agglomérations et va les contraindre à utiliser leurs moyens budgétaires au financement du développement économique et

urbain ainsi qu'aux infrastructures afférentes, il est essentiel que notre Département préserve cette ruralité, qui lui est consubstantielle. Dans notre prochaine séance je vous proposerai la création d'une agence départementale de soutien aux communes rurales.

Elle visera à leur apporter les compétences humaines que l'Etat ne met plus à leur disposition et que les intercommunalités n'ont pas remplacées faute de moyens. Dès que cette agence sera opérationnelle, nous réunirons des Etats Généraux de la ruralité.

A cette occasion, nous étudierons les modifications qui peuvent être nécessaires pour rendre nos différents dispositifs contractuels encore plus performants. Nous envisagerons aussi des aides au secteur agricole dans le but de favoriser les circuits courts :

Lequel d'entre nous ne se réjouirait pas de voir ses enfants et petits enfants manger à la cantine de bons produits labellisés « Yvelines » ?

Nous mettrons aussi en œuvre des actions lucides et résolues au profit de notre industrie et du secteur tertiaire.

Il ne peut y avoir de saines dépenses qu'adossées sur des recettes solides. Il nous faut donc investir pour favoriser un développement économique qui fondera, à pression constante ou diminuée, la richesse fiscale de demain.

Les Yvelines sont le premier département industriel de la Région Parisienne, et un des tous premiers de France, en particulier pour son industrie automobile. Notre département, accompagnera, avec les moyens qui sont les siens, bien moindres que ceux de l'Etat, la nécessaire mutation de cette industrie, en particulier le changement qu'implique la numérisation croissante, qui nous fait passer d'un besoin de transport à un monde de mobilité.

Ces actions en faveur des solidarités humaines et territoriales s'exerceront dans un esprit budgétaire responsable qui veillera à conjuguer modération fiscale et priorité donnée à l'investissement sur le fonctionnement, à favoriser les infrastructures plutôt que les structures. Cette responsabilité budgétaire ingrate mais indispensable, je l'exercerai directement.

Mon propos d'aujourd'hui n'est pas un inventaire exhaustif.

Il fixe le cadre dans lequel nous allons évoluer en des temps perturbés où il ne s'agit pas de se recroqueviller en attendant que les décisions soient prises ailleurs et par d'autres mais de faire la preuve de notre efficacité et de notre dynamisme.

Chaque action devra s'inscrire dans la durée mais aussi pouvoir être interrompue à tout moment si les réalités économiques, le cadre légal, ou tout simplement le bon sens l'exigent.

Je sais pouvoir compter sur le sens de l'intérêt général de chacune et chacun d'entre vous, et vous pouvez être certain que je consacrerai toutes mes forces, toute mon énergie, toute mon expérience à cette collectivité dont la seule raison d'être, est de servir nos compatriotes.

« Seul le prononcé fait foi »